



## Domaine d'utilisation\*



INDUSTRIE CHIMIQUE



INDUSTRIE LOURDE



INDUSTRIE LÉGÈRE



GROS OUVRE



AGRICULTURE

## Caractéristiques techniques

**Masque panoramique de protection respiratoire réutilisable.** Classe 2.

Pièce faciale en silicone très doux et confortable.

Visière panoramique large en polycarbonate, traitée antibuée et anti-rayures.

Harnais 4 points constitué de sangles et brides très facilement réglables. Masque intérieur disposant de deux membranes facilitant la circulation de l'air et permettant d'éviter que la visière ne s'embue.

Conçu pour adapter deux filtres latéraux (vendus séparément).

Montage de deux filtres (de même type) à l'équipement par une système de fixation à baïonnette.

**Tailles:** M / L. **Poids:** ≈ 425 g.

**Conditionnement:** carton de 10 pièces.

**Sous-conditionnement:** sachet individuel.

## Avantages

Equippé d'une soupape d'expiration MAXi FLOW qui réduit efficacement la température, l'humidité et la teneur en CO<sub>2</sub> à l'intérieur du respirateur.

Vanne protégée par un couvercle de débit descendant vertical.

Harnais à quatre points pour un ajustement sûr et facile, un dégagement rapide et un port confortable.

Meilleure répartition du poids grâce aux deux filtres latéraux.

Visière en polycarbonate transparent de haute qualité qui maximise la lumière à l'intérieur du respirateur et offre une vision optimale.

Protection contre les chocs, les rayures et la buée.

Visière à vision large et appareil léger pour moins de fatigue pendant le travail.

Filtres (vendus séparément) ajustables très facilement sur l'équipement grâce à système de fixation à baïonnette simple et sécurisant.



## Certification

Ce produit est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI).

**Catégorie III.**

Certifié par **CCQS Certification Services Limited**. Organisme notifié n°2834.



**C € 2834**

**EN 136 : 1998**

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <https://docs.singer.fr>

| NORMES   |                                                                             |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------|
| EN 136   | Appareils de protection respiratoire: masques complets.                     |
| EN 140   | Appareils de protection respiratoire: demi-masques et quarts de masques.    |
| EN 143   | Appareils de protection respiratoire: filtres à particules.                 |
| EN 14387 | Appareils de protection respiratoire: filtres anti-gaz et filtres combinés. |

| CLASSE DU FILTRE (PARTICULES) (EN 143) |                                   |                      |                   |
|----------------------------------------|-----------------------------------|----------------------|-------------------|
| Classe                                 | Efficacité de filtration minimale | Pénétration maximale | Couleur du filtre |
| P1                                     | 80 %                              | 20 %                 | Blanc             |
| P2                                     | 94 %                              | 6 %                  | Blanc             |
| P3                                     | 99.95 %                           | 0.05 %               | Blanc             |

| EN 14387 - TYPE DE FILTRE |                                                                                                                                                                  |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A<br>(Marron)             | Contre certains gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition ≥ 65°C spécifiés par le fabricant.                                                         |
| AX<br>(Marron)            | Contre certains gaz et vapeurs organiques ayant un point d'ébullition ≤ 65°C spécifiés par le fabricant.<br>(utilisation limitée à une seule journée de travail) |
| B<br>(Gris)               | Contre certains gaz et vapeurs inorganiques (sauf le monoxyde de carbone CO) spécifiés par le fabricant.                                                         |
| E<br>(Jaune)              | Contre le dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> ) et d'autres gaz et vapeurs spécifiés par le fabricant                                                             |
| K<br>(Vert)               | Contre l'ammoniac et les dérivés organiques aminés spécifiés par le fabricant.                                                                                   |
| HgP3<br>(Rouge + blanc)   | Contre les vapeurs de mercure et les particules<br>(durée maximale d'utilisation de 50 heures)                                                                   |

| CLASSE DU FILTRE (ANTI-GAZ)                                                                                                       |                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| P1                                                                                                                                | Faible capacité  |
| P2                                                                                                                                | Moyenne capacité |
| P3                                                                                                                                | Haute capacité   |
| Les classes sont indiquées à la suite du type d'environnement.<br>Aucune classe de capacité n'est attribuée aux filtres AX, HgP3. |                  |

